

Avis public d'élection

Municipalité : Sainte-Sophie-d'Halifax

Date du scrutin : 2 novembre 2025

Par cet avis public, Joanie De Ladurantaye, présidente d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs de la municipalité.

1. Le ou les postes suivants sont ouverts aux candidatures :

Poste de mairesse ou maire

Poste de conseillère ou conseiller 1

Poste de conseillère ou conseiller 2

Poste de conseillère ou conseiller 3

Poste de conseillère ou conseiller 4

Poste de conseillère ou conseiller 5

Poste de conseillère ou conseiller 6

2. Toute déclaration de candidature doit être produite au bureau de la présidente ou du président d'élection (ou de l'adjointe ou adjoint désigné pour recevoir les déclarations de candidature, le cas échéant) aux jours et aux heures suivants.

Du 19 septembre 2025 au 3 octobre 2025

Horaire

22 septembre 2025	De 8 h 30 à 12 h	De 13 h à 16 h
23 septembre 2025	De 8 h 30 à 12 h	De 13 h à 16 h
24 septembre 2025	De 8 h 30 à 12 h	De 13 h à 16 h
29 septembre 2025	De 8 h 30 à 12 h	De 13 h à 16 h
30 septembre 2025	De 8 h 30 à 12 h	De 13 h à 16 h
1 ^{er} octobre 2025	De 8 h 30 à 12 h	De 13 h à 16 h
3 octobre 2025	De 9 h à 16 h 30	

Attention : le vendredi 3 octobre 2025, le bureau sera ouvert en continu de 9 h à 16 h 30.

3. Si plus d'une personne pose sa candidature à un même poste, vous pourrez exercer votre droit de vote en vous présentant au bureau de vote qui vous sera assigné aux dates et aux heures suivantes.

Jour du scrutin : Dimanche 2 novembre 2025, de 10 h à 20 h

Jour de vote par anticipation : Dimanche 26 octobre 2025, de 12 h à 20 h

Si vous êtes incapable de vous déplacer pour des raisons de santé et êtes inscrit sur la liste électorale à titre de personne domiciliée, vous pouvez demander jusqu'au 21 octobre 2025 à votre présidente ou président d'élection **de voter à votre chambre située dans un établissement de santé reconnu ou à votre domicile**. Il en va de même pour votre proche aidant.

4. Vous pourrez voter par correspondance si votre domicile n'est pas sur le territoire de la municipalité.

Pour voter par correspondance, vous devez soumettre une demande à la présidente ou au président d'élection au plus tard le 21 octobre 2025.

Les bulletins de vote par correspondance seront expédiés à partir du 13 octobre 2025.

Si vous avez fait une demande et que vous n'avez pas reçu vos bulletins de vote, vous pouvez communiquer avec la présidente ou le président d'élection afin de vérifier les conditions pour les obtenir.

Les bulletins de vote devront être reçus au bureau de la présidente ou du président d'élection au plus tard le vendredi 31 octobre à 16 h 30.

5. La personne suivante a été nommée secrétaire d'élection : Cassandra Blais.
6. Les adjointes et adjoints suivants ont été désignés pour recevoir des déclarations de candidature : Christine Morneau.
7. Vous pouvez joindre la présidente ou le président d'élection (ou son adjointe ou adjoint, le cas échéant) à l'adresse et au numéro de téléphone ci-dessous.

Présidente ou président d'élection

Adresse : 20 rue de l'Église

Téléphone : 819 362-2225 poste 4601

Adjointe ou adjoint

Adresse : 20 rue de l'Église

Téléphone : 819 362-2225 poste 4602

Signature

Lieu : Sainte-Sophie-d'Halifax Date : 8 septembre 2025

Présidente ou président d'élection

